

Des inondations peuvent se produire dans n'importe quelle région et à n'importe quel moment de l'année. Vous et votre entourage pouvez contribuer de façon importante à la **protection des habitations et des familles** de votre collectivité.

Voici ce que vous pouvez faire pour mettre votre collectivité en mode **#PréventionInondation**:



Prenez connaissance des risques d'inondation dans votre collectivité.



Discutez avec vos voisins de mesures pour prévenir les inondations.



Renseignez-vous sur les programmes des autorités municipales visant à prévenir les dommages causés par les inondations.



Informez-vous sur les mesures que les résidents peuvent prendre pour prévenir les dommages causés par les inondations.

Prenez garde à l'eau!

Visitez
Canada.ca/Prevention-Inondation
dès aujourd'hui!



